

PLUiH  
6-1-1  
SERVITUDE AC1  
PROTECTION DES  
MONUMENTS  
HISTORIQUES



*Vu pour être annexé à la délibération d'approbation du  
Conseil Communautaire en date du 10/04/2025*

*Le Président, Simon Plénet*



# Papeteries Montgolfier-Canson

## Désignation

### Dénomination de l'édifice :

Usine de papeterie

### Titre courant :

Papeteries Montgolfier-Canson

## Localisation

### Localisation :

Auvergne-Rhône-Alpes ; Ardèche (07) ; Annonay ; Davézieux

### Précision sur la localisation :

Oeuvre sur plusieurs communes. Anciennement région de : Rhône-Alpes

### Références cadastrales :

AC 971, AB 92, 175 à 177

### Nom du cours d'eau traversant ou bordant l'édifice :

Deûme (la)

## Historique

### Siècle de la campagne principale de construction :

18e siècle, 19e siècle

### Description historique :

Au 17e siècle, les Montgolfier acquièrent un moulin à papier dont ils assurent la prospérité grâce à une série d'innovations. La famille est anoblie en 1783 ce qui conféra à la manufacture le rang de manufacture royale, en 1784. Au 19e siècle, les innovations se poursuivent avec l'installation de la première machine à papier en continu, sur le site de Pupil qui fusionne alors avec le site de Vidalon, réunis par un long bâtiment qui donna à l'ensemble l'ampleur d'un site industriel. A la fin du 19e siècle, plus de 1000 personnes vivaient sur le site. Quelques éléments liés à la vie quotidienne sont toujours visibles : logements, four à pain et la chapelle. La plupart des cheminées ont disparu, à l'exception de celle de la chaufferie.

## Description

## Protection

### Nature de la protection de l'édifice :

Inscrit MH partiellement

### Date et niveau de protection de l'édifice :

2012/07/20 : inscrit MH

### Précision sur la protection de l'édifice :

Façades et toitures des bâtiments situés sur la rive gauche de la Deûme au sud, à l'exception des extensions ajoutées dans la deuxième cour et contre l'aile nord-ouest (cad. Davézieux AB 175, 177) ;

## À propos de la notice

### Référence de la notice :

PA07000021

### Nom de la base :

Patrimoine architectural (Mérimée)

### Date de versement de la notice :

2013-07-08

### Date de la dernière modification de la notice :

2022-12-12

### Copyright de la notice :

© Monuments historiques. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

### Contactez-nous :

Mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

## Voir aussi

[https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH\\_S=PA07000021&type=simple](https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH_S=PA07000021&type=simple)

les sous-sols de ces bâtiments et le rez-de-chaussée de l'aile est sur la deuxième cour en totalité ; le four à pain ; les façades et toitures de la passerelle sur la Deûme (cad; Davézieux AB 176) et du bâtiment situé sur la rive droite jusqu'au premier pont (cad; Annonay AC 971) ; la chapelle (église paroissiale depuis 1992) en totalité (cad. Davézieux AB 92) ; le monument commémorant l'invention de la montgolfière (cad; Davézieux AB 175) : inscription par arrêté du 20 juillet 2012

### **Nature de l'acte de protection :**

Arrêté

## **Statut juridique**

### **Statut juridique du propriétaire :**

Propriété d'un établissement public, propriété de la commune

### **Précisions sur le statut juridique du propriétaire :**

Propriété de l'établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes : cad. Davézieux AB 175, 176 ; Annonay AC 971 ; propriété de la commune de Davézieux : cad. AB 92, 177

## **Références documentaires**

### **Copyright de la notice :**

© Monuments historiques. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

### **Date de rédaction de la notice :**

2012

### **Cadre de l'étude :**

Recensement immeubles MH

### **Typologie du dossier :**

Dossier de protection

# Chapelle Sainte-Claire (ancienne)

## Désignation

### Dénomination de l'édifice :

Chapelle

### Destination actuelle de l'édifice :

Cinéma

### Titre courant :

Chapelle Sainte-Claire (ancienne)

## Localisation

### Localisation :

Auvergne-Rhône-Alpes ; Ardèche (07) ; Annonay ; 29bis rue Sadi-Carnot

### Précision sur la localisation :

Anciennement région de : Rhône-Alpes

### Adresse de l'édifice :

Sadi-Carnot (rue) 29bis

### Références cadastrales :

AX 204

## Historique

### Siècle de la campagne principale de construction :

14e siècle

### Année(s) de(s) campagne(s) de construction :

1348, 1356

## Description

## Protection

### Nature de la protection de l'édifice :

Classé MH

### Date et niveau de protection de l'édifice :

1984/02/08 : classé MH

### Précision sur la protection de l'édifice :

Chapelle Sainte-Claire (ancienne) (cad. AX 204) : classement par arrêté du 8 février 1984

### Nature de l'acte de protection :

Arrêté

### Intérêt de l'édifice :

A signaler

## Statut juridique



## À propos de la notice

### Référence de la notice :

PA00116625

### Nom de la base :

Patrimoine architectural (Mérimée)

### Date de versement de la notice :

1993-12-03

### Date de la dernière modification de la notice :

2025-01-13

### Copyright de la notice :

(c) Monuments historiques. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

### Contactez-nous :

Mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

## Voir aussi

**Statut juridique du propriétaire :**

Propriété de la commune

**Références documentaires****Copyright de la notice :**

(c) Monuments historiques. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

**Date de rédaction de la notice :**

1992

**Cadre de l'étude :**

Recensement immeubles MH

**Typologie du dossier :**

Dossier de protection

[https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH\\_S=PA00116625&type=simple](https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH_S=PA00116625&type=simple)

# Couvent Sainte-Marie (ancien)

## Désignation

### Dénomination de l'édifice :

Couvent

### Titre courant :

Couvent Sainte-Marie (ancien)

## Localisation

### Localisation :

Auvergne-Rhône-Alpes ; Ardèche (07) ; Annonay

### Précision sur la localisation :

Anciennement région de : Rhône-Alpes

### Références cadastrales :

AN 167

## Historique

### Siècle de la campagne principale de construction :

2e quart 17e siècle

### Année(s) de(s) campagne(s) de construction :

1633

## Description

## Protection

### Nature de la protection de l'édifice :

Inscrit MH partiellement

### Date et niveau de protection de l'édifice :

1981/03/02 : inscrit MH partiellement

### Précision sur la protection de l'édifice :

Chapelle (cad. AN 167) : inscription par arrêté du 2 mars 1981

### Nature de l'acte de protection :

Arrêté

### Intérêt de l'édifice :

A signaler

## Statut juridique

### Statut juridique du propriétaire :

Propriété de la commune

## Références documentaires

### Copyright de la notice :



## À propos de la notice

### Référence de la notice :

PA00116626

### Nom de la base :

Patrimoine architectural (Mérimée)

### Date de versement de la notice :

1993-12-03

### Date de la dernière modification de la notice :

2023-02-02

### Copyright de la notice :

© Monuments historiques, 1992.  
Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la pho-

© Monuments historiques, 1992. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

**Date de rédaction de la notice :**

1992

**Cadre de l'étude :**

Recensement immeubles MH

**Typologie du dossier :**

Dossier de protection

tographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

**Contactez-nous :**

Mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

**Voir aussi**

[https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH\\_S=PA00116626&type=simple](https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH_S=PA00116626&type=simple)

# Domaine de Marc Seguin

## Désignation

### Dénomination de l'édifice :

Maison

### Titre courant :

Domaine de Marc Seguin

## Localisation

### Localisation :

Auvergne-Rhône-Alpes ; Ardèche (07) ; Annonay ; 21 chemin de Varagnes

### Précision sur la localisation :

Anciennement région de : Rhône-Alpes

### Lieu-dit :

Varagnes ; Varagnes-le-Haut ; "Pré des réservoirs"

### Adresse de l'édifice :

Varagnes (chemin-de) 21

### Références cadastrales :

AB 121, 2015 AB 323

## Historique

### Siècle de la campagne principale de construction :

2e moitié 19e siècle

### Personnalités liées à l'histoire de l'édifice :

Seguin Marc (habitant célèbre)

### Description historique :

Il s'agit d'un domaine acquis en 1859 par Marc Seguin, un spécialiste en mécanique de renom, afin d'y installer des espaces et des équipements lui permettant de s'adonner à diverses activités scientifiques et techniques. La partie sud du complexe comprend la chapelle, la serre et le bâtiment d'habitation tandis qu'au nord de la cour sont implantés l'observatoire et des ateliers. Les réservoirs ainsi que le système hydraulique ont été conçus par Marc Seguin pour capter et stocker les eaux de ruissellement en amont du domaine.

## Description

## Protection

### Nature de la protection de l'édifice :

Inscrit MH

### Date et niveau de protection de l'édifice :

1992/04/03 : inscrit MH ; 2015/01/12 : inscrit MH

### Précision sur la protection de l'édifice :



## À propos de la notice

### Référence de la notice :

PA00116875

### Nom de la base :

Patrimoine architectural (Mérimée)

### Date de versement de la notice :

1993-12-03

### Date de la dernière modification de la notice :

2022-12-09

### Copyright de la notice :

© Monuments historiques, 1992.

Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

### Contactez-nous :

Mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

## Voir aussi

Ensemble des bâtiments, à savoir : maison d'habitation avec serres, chapelle, communs, maison de jardinier, laboratoire, conciergerie (cad. AB 121) : inscription par arrêté du 3 avril 1992 ; Le système hydraulique du domaine et en particulier ses réservoirs ainsi que sa parcelle principale qu'ils occupent dite "Pré des réservoirs", le tout sis à Varagnes-le-Haut, domaine de Marc Séguin 21 chemin de Varagnes cadastré section AB parcelle n° 323 (en bordure du chemin communal n°8) : inscription par arrêté du 12 janvier 2015

### **Nature de l'acte de protection :**

Arrêté

### **Intérêt de l'édifice :**

Maison d'homme célèbre

### **Intérêt oeuvre :**

Rôle de Marc Seguin dans l'évolution des sciences et techniques au 19e siècle.

## **Statut juridique**

### **Statut juridique du propriétaire :**

Propriété privée

## **Références documentaires**

### **Copyright de la notice :**

© Monuments historiques, 1992. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

### **Date de rédaction de la notice :**

1992

### **Cadre de l'étude :**

Recensement immeubles MH

### **Typologie du dossier :**

Dossier de protection

[https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/sim-ple/lin-eaire/n:19?RECH\\_S=PA00116875&type=simple](https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/sim-ple/lin-eaire/n:19?RECH_S=PA00116875&type=simple)

# Maison dite la Vanaude

## Désignation

### Dénomination de l'édifice :

Maison

### Genre du destinataire :

D'industriel

### Titre courant :

Maison dite la Vanaude

## Localisation

### Localisation :

Auvergne-Rhône-Alpes ; Ardèche (07) ; Annonay ; 33 avenue Marc-Seguin

### Précision sur la localisation :

Anciennement région de : Rhône-Alpes

### Adresse de l'édifice :

Marc-Seguin (avenue) 33

### Références cadastrales :

AX 312

## Historique

### Siècle de la campagne principale de construction :

2e quart 20e siècle

### Année(s) de(s) campagne(s) de construction :

1930

### Auteur de l'édifice :

[Gosselin Hugues \(architecte\)](#), [Frappa Maurice \(architecte\)](#)

### Description historique :

Maison construite entre 1930 et 1932 par les architectes annonéens Hugues Gosselin et Maurice Frappa, pour Lucien Collard, industriel qui exploitait des usines de moulinage et tissage. Les espaces de distribution concentrent la volonté d'ostentation avec des matériaux d'aspect riche et novateurs (plaque de faux marbre, escalier suspendu en marbre de Carrare, portes plaquées d'ébène de Macassar, plafond lumineux, baie en briques de verre). Les espaces de distribution, le salon au rez-de-chaussée et la salle de bain au premier étage se distinguent par la préservation complète de leur décor.

## Description

### Technique du décor des immeubles par nature :

Papier peint

## Protection

## À propos de la notice

### Référence de la notice :

PA07000015

### Nom de la base :

Patrimoine architectural (Mérimée)

### Date de versement de la notice :

2010-06-17

### Date de la dernière modification de la notice :

2022-12-09

### Copyright de la notice :

© Monuments historiques. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

### Contactez-nous :

Mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

## Voir aussi

[https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH\\_S=PA07000015&type=simple](https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH_S=PA07000015&type=simple)

**Nature de la protection de l'édifice :**

Inscrit MH

**Date et niveau de protection de l'édifice :**

2009/09/09 : inscrit MH

**Précision sur la protection de l'édifice :**

La maison en totalité (cad. AX 312) : inscription par arrêté du 9 septembre 2009

**Nature de l'acte de protection :**

Arrêté

**Statut juridique****Statut juridique du propriétaire :**

Propriété privée

**Références documentaires****Copyright de la notice :**

© Monuments historiques. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

**Date de rédaction de la notice :**

2009

**Cadre de l'étude :**

Recensement immeubles MH

**Typologie du dossier :**

Dossier de protection

# Tour des Martyrs

## Désignation

### Dénomination de l'édifice :

Tour

### Titre courant :

Tour des Martyrs

## Localisation

### Localisation :

Auvergne-Rhône-Alpes ; Ardèche (07) ; Annonay ; 2 chemin des Terres ; 4 chemin des Terres ; 20 rue Henri-Guironnet

### Adresse de l'édifice :

Terres (chemin des) 2 ; Terres (chemin des Terres) 4 ; Henri-Guironnet (rue) 20

### Références cadastrales :

2021 AN 194, 365, 366, 515

## Historique

### Siècle de la campagne principale de construction :

17<sup>e</sup> siècle

### Description historique :

Tour d'artillerie moderne installée dans un saillant du rempart est de la ville, en surplomb de l'ancien quartier des Martins, à proximité d'un gué permettant anciennement le passage sur la Deûme. Son nom est lié à un épisode des guerres de religion où des habitants d'Annonay, qui avaient pris les armes, furent jetés du haut des (nombreuses) tours de la ville.

## Description

### Commentaire descriptif de l'édifice :

Utilisant son relief, le vieil Annonay est établi sur une butte entre les deux proches vallées encaissées de la Deûme et la Cance, dont la confluence se trouve directement en aval de la ville. Le site du château du Haut-Annonay, au sud du centre historique, se trouvait encadré de murs qui surplombaient les deux vallées. Avec l'accroissement du bourg castral, le dispositif fut complété par des tours de guet et de nouvelles entrées, et un second mur au XIV<sup>e</sup> siècle, englobant le quartier compris à l'arrière de la tour des martyrs. La tour actuelle a vraisemblablement été édifiée à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle a été reconstruite au XVIII<sup>e</sup> pour les 3 niveaux supérieurs.

## Protection

### Nature de la protection de l'édifice :

Inscrit MH

### Date et niveau de protection de l'édifice :

2021/10/01 : inscrit MH



## À propos de la notice

### Référence de la notice :

PA07000040

### Nom de la base :

Patrimoine architectural (Mérimée)

### Date de versement de la notice :

2021-11-03

### Date de la dernière modification de la notice :

2023-02-02

### Copyright de la notice :

© Monuments historiques. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

### Contactez-nous :

Mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

## Précision sur la protection de l'édifice :

La tour des martyrs et sa partie de courtine situées 4 chemin des Terres, sur la parcelle n° 366 ; la courtine est, sur la parcelle n° 365, située 2 chemin des Terres, figurant au cadastre section AN, et sur la parcelle 194, située 20 rue Guironnet ; ainsi que la courtine ouest, sur la parcelle 515, figurant au cadastre section AN : inscription par arrêté du 1er octobre 2021

## Nature de l'acte de protection :

Arrêté

## Intérêt de l'édifice :

À signaler

## Statut juridique

### Statut juridique du propriétaire :

Propriété de la commune ; propriété privée

## Références documentaires

### Copyright de la notice :

© Monuments historiques. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

### Cadre de l'étude :

Recensement immeubles MH

### Typologie du dossier :

Dossier de protection

## Voir aussi

[https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH\\_S=PA07000040&type=simple](https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH_S=PA07000040&type=simple)

# Maison du 16e siècle

## Désignation

### Dénomination de l'édifice :

Maison

### Titre courant :

Maison du 16e siècle

## Localisation

### Localisation :

Auvergne-Rhône-Alpes ; Ardèche (07) ; Boulieu-lès-Annonay ; Grande-Rue

### Précision sur la localisation :

Anciennement région de : Rhône-Alpes

### Adresse de l'édifice :

Grande-Rue ()

### Références cadastrales :

A 896

## Historique

### Siècle de la campagne principale de construction :

3e quart 16e siècle

### Année(s) de(s) campagne(s) de construction :

1554

## Description

## Protection

### Nature de la protection de l'édifice :

Inscrit MH partiellement

### Date et niveau de protection de l'édifice :

1978/09/07 : inscrit MH partiellement

### Précision sur la protection de l'édifice :

Façades et toitures sur rue (cad. A 896) : inscription par arrêté du 7 septembre 1978

### Nature de l'acte de protection :

Arrêté

### Intérêt de l'édifice :

A signaler

## Statut juridique

### Statut juridique du propriétaire :

Propriété privée



## À propos de la notice

### Référence de la notice :

PA00116652

### Nom de la base :

Patrimoine architectural (Mérimée)

### Date de versement de la notice :

1993-12-03

### Date de la dernière modification de la notice :

2022-12-09

### Copyright de la notice :

© Monuments historiques, 1992.  
Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

### Contactez-nous :

Mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

## Références documentaires

### Copyright de la notice :

© Monuments historiques, 1992. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

### Date de rédaction de la notice :

1992

### Cadre de l'étude :

Recensement immeubles MH

### Typologie du dossier :

Dossier de protection

## Voir aussi

[https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH\\_S=PA00116652&type=simple](https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH_S=PA00116652&type=simple)

# Monastère (ancien)

## Désignation

### Dénomination de l'édifice :

Établissement conventuel

### Titre courant :

Monastère (ancien)

## Localisation

### Localisation :

Auvergne-Rhône-Alpes ; Ardèche (07) ; Colombier-le-Cardinal

### Précision sur la localisation :

Anciennement région de : Rhône-Alpes

## Historique

### Siècle de la campagne principale de construction :

14<sup>e</sup> siècle

### Année(s) de(s) campagne(s) de construction :

1345

## Description

### État de conservation (normalisé) :

Vestiges

## Protection

### Nature de la protection de l'édifice :

Inscrit MH

### Date et niveau de protection de l'édifice :

1927/05/31 : inscrit MH

### Précision sur la protection de l'édifice :

Monastère (restes de l'ancien) : inscription par arrêté du 31 mai 1927

### Nature de l'acte de protection :

Arrêté

### Intérêt de l'édifice :

A signaler

### Observations concernant la protection de l'édifice :

Inscription 31-05-1927 (arrêté) annulée. Voir fiche Mérimée PA00116690

## Statut juridique

### Statut juridique du propriétaire :

Propriété privée



## À propos de la notice

### Référence de la notice :

PA00116691

### Nom de la base :

Patrimoine architectural (Mérimée)

### Date de versement de la notice :

1993-12-03

### Date de la dernière modification de la notice :

2022-12-12

### Copyright de la notice :

© Monuments historiques, 1992.  
Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

### Contactez-nous :

Mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

## Voir aussi

## Références documentaires

### Copyright de la notice :

© Monuments historiques, 1992. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

### Date de rédaction de la notice :

1992

### Cadre de l'étude :

Recensement immeubles MH

### Typologie du dossier :

Dossier de protection

### Arrêté de protection MH

[PA00116691\\_IMH\\_1927.pdf](#)

### Liens externes éventuels

[http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/mer-imee/PDF/PA00116691\\_IMH\\_1927.pdf](http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/mer-imee/PDF/PA00116691_IMH_1927.pdf)

[https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH\\_S=PA00116691&type=simple](https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH_S=PA00116691&type=simple)

## Désignation

### Dénomination de l'édifice :

Église

### Titre courant :

Eglise

## Localisation

### Localisation :

Auvergne-Rhône-Alpes ; Ardèche (07) ; Quintenas

### Précision sur la localisation :

Anciennement région de : Rhône-Alpes

## Historique

### Siècle de la campagne principale de construction :

12e siècle, 16e siècle

## Description

## Protection

### Nature de la protection de l'édifice :

Classé MH

### Date et niveau de protection de l'édifice :

1910/03/21 : classé MH

### Précision sur la protection de l'édifice :

Eglise : classement par arrêté du 21 mars 1910

### Nature de l'acte de protection :

Arrêté

### Intérêt de l'édifice :

A signaler

## Statut juridique

### Statut juridique du propriétaire :

Propriété de la commune

## Références documentaires

### Copyright de la notice :

(c) Monuments historiques. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables



## À propos de la notice

### Référence de la notice :

PA00116752

### Nom de la base :

Patrimoine architectural (Mérimée)

### Date de versement de la notice :

1993-12-03

### Date de la dernière modification de la notice :

2022-12-09

### Copyright de la notice :

(c) Monuments historiques. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la pho-

uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

**Date de rédaction de la notice :**

1992

**Cadre de l'étude :**

Recensement immeubles MH

**Typologie du dossier :**

Dossier de protection

tographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

**Contactez-nous :**

Mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

**Voir aussi**

[https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH\\_S=PA00116752&type=simple](https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH_S=PA00116752&type=simple)

# Pont suspendu sur la Cance dit Pont du Moulin (ancien) (également sur commune de Vernosc-lès-Annonay)

## Désignation

### Dénomination de l'édifice :

Pont

### Titre courant :

Pont suspendu sur la Cance dit Pont du Moulin (ancien) (également sur commune de Vernosc-lès-Annonay)

## Localisation

### Localisation :

Auvergne-Rhône-Alpes ; Ardèche (07) ; Quintenas

### Précision sur la localisation :

Oeuvre sur plusieurs communes : Vernosc Les Annonay. Anciennement région de : Rhône-Alpes

### Références cadastrales :

NON CADASTRE

## Historique

### Siècle de la campagne principale de construction :

1er quart 19e siècle

### Année(s) de(s) campagne(s) de construction :

1821, 1823

### Auteur de l'édifice :

[SEGUIN Marc \(ingénieur\)](#)

## Description

## Protection

### Nature de la protection de l'édifice :

Classé MH

### Date et niveau de protection de l'édifice :

1981/04/06 : classé MH

### Précision sur la protection de l'édifice :

Pont suspendu sur la Cance dit Pont du Moulin (ancien) (cad. NON CADASTRE) : classement par arrêté du 6 avril 1981

### Nature de l'acte de protection :

Arrêté

### Intérêt de l'édifice :

A signaler

## À propos de la notice

### Référence de la notice :

PA00116877

### Nom de la base :

Patrimoine architectural (Mérimée)

### Date de versement de la notice :

1993-12-03

### Date de la dernière modification de la notice :

2022-12-09

### Copyright de la notice :

© Monuments historiques, 1992.  
Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

### Contactez-nous :

Mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

## Voir aussi

### Arrêté de protection MH

[PA00116877\\_CMH\\_1981.pdf](#)

### Liens externes éventuels

[http://www.culture.gouv.fr/Wave/imee/PDF/PA00116877\\_CMH\\_1981.pdf](http://www.culture.gouv.fr/Wave/imee/PDF/PA00116877_CMH_1981.pdf)

## Statut juridique

### Statut juridique du propriétaire :

Propriété de la commune

## Références documentaires

### Copyright de la notice :

© Monuments historiques, 1992. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

### Date de rédaction de la notice :

1992

### Cadre de l'étude :

Recensement immeubles MH

### Typologie du dossier :

Dossier de protection

[https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/sim-ple/lin-eaire/n:19?RECH\\_S=PA00116877&type=simple](https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/sim-ple/lin-eaire/n:19?RECH_S=PA00116877&type=simple)

# Château de Gourdan

## Désignation

### Dénomination de l'édifice :

Château

### Titre courant :

Château de Gourdan

## Localisation

### Localisation :

Auvergne-Rhône-Alpes ; Ardèche (07) ; Saint-Clair

### Précision sur la localisation :

Anciennement région de : Rhône-Alpes

### Références cadastrales :

B 231

## Historique

### Siècle de la campagne principale de construction :

18<sup>e</sup> siècle

## Description

## Protection

### Nature de la protection de l'édifice :

Inscrit MH partiellement

### Date et niveau de protection de l'édifice :

1967/08/30 : inscrit MH partiellement

### Précision sur la protection de l'édifice :

Façades et toitures du château et de la tour Nord ; l'orangerie, le parterre Sud et les jardins (cad. B 231) : inscription par arrêté du 30 août 1967

### Nature de l'acte de protection :

Arrêté

### Intérêt de l'édifice :

A signaler

## Statut juridique

### Statut juridique du propriétaire :

Propriété privée

## Références documentaires

### Copyright de la notice :

© Monuments historiques, 1992. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments his-



## À propos de la notice

### Référence de la notice :

PA00116779

### Nom de la base :

Patrimoine architectural (Mérimée)

### Date de versement de la notice :

1993-12-03

### Date de la dernière modification de la notice :

2022-12-09

### Copyright de la notice :

© Monuments historiques, 1992.  
Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

### Contactez-nous :

Mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

## Voir aussi

toriques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

**Date de rédaction de la notice :**

1992

**Cadre de l'étude :**

Recensement immeubles MH

**Typologie du dossier :**

Dossier de protection

[https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH\\_S=PA00116779&type=simple](https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH_S=PA00116779&type=simple)

# Chapelle Notre-Dame-de-Pitié dite Tour des Pénitents (ancienne)

## Désignation

### Dénomination de l'édifice :

Chapelle

### Titre courant :

Chapelle Notre-Dame-de-Pitié dite Tour des Pénitents (ancienne)

## Localisation

### Localisation :

Auvergne-Rhône-Alpes ; Ardèche (07) ; Serrières ; rue du Cerf ; anciennement rue du Vieil-Hôpital

### Précision sur la localisation :

Anciennement région de : Rhône-Alpes

### Adresse de l'édifice :

Cerf (rue du) ; anciennement Vieil-Hôpital (rue du)

### Références cadastrales :

AC 232

## Historique

### Siècle de la campagne principale de construction :

17e siècle

### Année(s) de(s) campagne(s) de construction :

1619, 1663

## Description

## Protection

### Nature de la protection de l'édifice :

Inscrit MH partiellement

### Date et niveau de protection de l'édifice :

1984/05/30 : inscrit MH partiellement

### Précision sur la protection de l'édifice :

Façades et toitures (cad. AC 232) : inscription par arrêté du 30 mai 1984

### Nature de l'acte de protection :

Arrêté

### Intérêt de l'édifice :

A signaler

## Statut juridique

## À propos de la notice

### Référence de la notice :

PA00116817

### Nom de la base :

Patrimoine architectural (Mérimée)

### Date de versement de la notice :

1993-12-03

### Date de la dernière modification de la notice :

2022-12-15

### Copyright de la notice :

© Monuments historiques, 1992.  
Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

### Contactez-nous :

Mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

## Voir aussi

[https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH\\_S=PA00116817&type=simple](https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH_S=PA00116817&type=simple)

**Statut juridique du propriétaire :**

Propriété de la commune

**Références documentaires****Copyright de la notice :**

© Monuments historiques, 1992. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

**Date de rédaction de la notice :**

1992

**Cadre de l'étude :**

Recensement immeubles MH

**Typologie du dossier :**

Dossier de protection

# Chapelle de Saint-Sornin (ancienne)

## Désignation

### Dénomination de l'édifice :

Chapelle

### Titre courant :

Chapelle de Saint-Sornin (ancienne)

## Localisation

### Localisation :

Auvergne-Rhône-Alpes ; Ardèche (07) ; Serrières

### Précision sur la localisation :

Anciennement région de : Rhône-Alpes

## Historique

### Siècle de la campagne principale de construction :

14<sup>e</sup> siècle

## Description

## Protection

### Nature de la protection de l'édifice :

Classé MH

### Date et niveau de protection de l'édifice :

1932/08/02 : classé MH ; 1937/12/22 : classé MH

### Précision sur la protection de l'édifice :

Nef : classement par arrêté du 2 août 1932 ; Chapelle, sauf nef déjà classée : classement par arrêté du 22 décembre 1937

### Nature de l'acte de protection :

Arrêté

### Intérêt de l'édifice :

A signaler

## Statut juridique

### Statut juridique du propriétaire :

Propriété de la commune

## Références documentaires

### Copyright de la notice :

© Monuments historiques, 1992. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie



## Notices liées

[Musée des mariniers et de la batellerie du Rhône](#)

## À propos de la notice

### Référence de la notice :

PA00116818

### Nom de la base :

Patrimoine architectural (Mérimée)

### Date de versement de la notice :

1993-12-03

### Date de la dernière modification de la notice :

2023-02-02

### Copyright de la notice :

© Monuments historiques, 1992. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

### Contactez-nous :

par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

**Date de rédaction de la notice :**

1992

**Cadre de l'étude :**

Recensement immeubles MH

**Typologie du dossier :**

Dossier de protection

Mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

**Voir aussi**

[https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH\\_S=PA00116818&type=simple](https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH_S=PA00116818&type=simple)

# Croix de chemin

## Désignation

### Dénomination de l'édifice :

Croix de chemin

### Titre courant :

Croix de chemin

## Localisation

### Localisation :

Auvergne-Rhône-Alpes ; Ardèche (07) ; Serrières

### Précision sur la localisation :

Anciennement région de : Rhône-Alpes

## Historique

### Siècle de la campagne principale de construction :

3e quart 17e siècle

### Année(s) de(s) campagne(s) de construction :

1663

## Description

## Protection

### Nature de la protection de l'édifice :

Inscrit MH

### Date et niveau de protection de l'édifice :

1926/11/15 : inscrit MH

### Précision sur la protection de l'édifice :

Croix de chemin en granit, datée de 1663, à l'entrée du village :  
inscription par arrêté du 15 novembre 1926

### Nature de l'acte de protection :

Arrêté

### Intérêt de l'édifice :

A signaler

## Statut juridique

### Statut juridique du propriétaire :

Propriété de la commune

## Références documentaires

### Copyright de la notice :

© Monuments historiques, 1992. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de



## À propos de la notice

### Référence de la notice :

PA00116819

### Nom de la base :

Patrimoine architectural (Mérimée)

### Date de versement de la notice :

1993-12-03

### Date de la dernière modification de la notice :

2022-12-09

### Copyright de la notice :

© Monuments historiques, 1992.  
Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

### Contactez-nous :

Mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

## Voir aussi

la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

**Date de rédaction de la notice :**

1992

**Cadre de l'étude :**

Recensement immeubles MH

**Typologie du dossier :**

Dossier de protection

**Arrêté de protection MH**

[PA00116819\\_IMH\\_1926.pdf](#)

**Liens externes éventuels**

[http://www.culture.gouv.fr/Wave/immer-](http://www.culture.gouv.fr/Wave/immerage/mer-)  
[age/mer-](http://www.culture.gouv.fr/Wave/immerage/mer-)

[imee/PDF/PA00116819\\_IMH\\_1926.pdf](http://www.culture.gouv.fr/Wave/immerage/mer-)

[https://archives-map.cul-](https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-)  
[ture.gouv.fr/archive/resultats/sim-](https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-)  
[ple/lin-](https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-)

[eaire/n:19?RECH\\_S=PA00116819&type=simple](https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-)

# Vieux château (restes)

## Désignation

### Dénomination de l'édifice :

Château

### Titre courant :

Vieux château (restes)

## Localisation

### Localisation :

Auvergne-Rhône-Alpes ; Ardèche (07) ; Thorrenc

### Précision sur la localisation :

Anciennement région de : Rhône-Alpes

## Historique

### Siècle de la campagne principale de construction :

13e siècle, 16e siècle, 18e siècle

## Description

### État de conservation (normalisé) :

Vestiges

## Protection

### Nature de la protection de l'édifice :

Inscrit MH

### Date et niveau de protection de l'édifice :

1950/12/28 : inscrit MH

### Précision sur la protection de l'édifice :

Vieux château (restes) : inscription par arrêté du 28 décembre 1950

### Nature de l'acte de protection :

Arrêté

### Intérêt de l'édifice :

A signaler

## Statut juridique

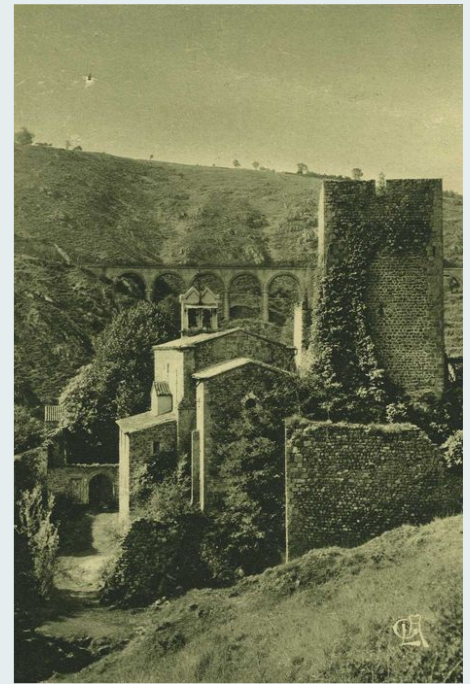
### Statut juridique du propriétaire :

Propriété privée

## Références documentaires

### Copyright de la notice :

© Monuments historiques, 1992. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R.



## À propos de la notice

### Référence de la notice :

PA00116825

### Nom de la base :

Patrimoine architectural (Mérimée)

### Date de versement de la notice :

1993-12-03

### Date de la dernière modification de la notice :

2022-12-09

### Copyright de la notice :

© Monuments historiques, 1992. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la pho-

621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

**Date de rédaction de la notice :**

1992

**Cadre de l'étude :**

Recensement immeubles MH

**Typologie du dossier :**

Dossier de protection

tographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

**Contactez-nous :**

Mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

**Voir aussi**

[https://archives-map-culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH\\_S=PA00116825&type=simple](https://archives-map-culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH_S=PA00116825&type=simple)

# Château de la Rivoire

## Désignation

### Dénomination de l'édifice :

Château

### Titre courant :

Château de la Rivoire

## Localisation

### Localisation :

Auvergne-Rhône-Alpes ; Ardèche (07) ; Vanosc

### Précision sur la localisation :

Anciennement région de : Rhône-Alpes

### Références cadastrales :

B 822p, 823 à 832, 841

## Historique

### Siècle de la campagne principale de construction :

1<sup>ère</sup> moitié 18<sup>e</sup> siècle

### Description historique :

La Rivoire est le résultat d'une création du début du 18<sup>e</sup> siècle, conçue dès l'origine dans sa totalité, comme une résidence de plaisance au cœur d'une exploitation agricole : acquisition des terres agricoles en 1714, réalisation des jardins et du château de 1723 à 1728, reprises des lambris et de quelques cheminées et achèvement des écuries en 1751. Le domaine a conservé l'intégralité de ses parties constitutives : le château implanté sur une vaste terrasse abritant une orangerie, un verger, la maison du jardinier ; au nord, la terrasse bordée d'une pièce d'eau allongée et prolongée à l'ouest par la cour des communs. Le domaine est entièrement clos de murs, enserrant à l'angle sud-est un colombier. On y accède par l'est par un portail monumental.

## Description

## Protection

### Nature de la protection de l'édifice :

Inscrit MH

### Date et niveau de protection de l'édifice :

2001/12/28 : inscrit MH

### Précision sur la protection de l'édifice :

L'ensemble du château en totalité, bâti et non bâti, tel qu'il est délimité par sa clôture d'origine, ainsi que la glacière (cad. B 823) située à l'extérieur, constitué par les parcelles B 824 à 832 et 841 en totalité, et par une partie de la parcelle B 822 : inscription par arrêté du 28 décembre 2001

### Nature de l'acte de protection :



## À propos de la notice

### Référence de la notice :

PA07000009

### Nom de la base :

Patrimoine architectural (Mérimée)

### Date de la dernière modification de la notice :

2022-12-09

### Copyright de la notice :

(c) Monuments historiques. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

### Contactez-nous :

Mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

## Voir aussi

[https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH\\_S=PA07000009&type=simple](https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH_S=PA07000009&type=simple)

Arrêté

**Intérêt de l'édifice :**

À signaler

**Statut juridique**

**Statut juridique du propriétaire :**

Propriété privée

**Références documentaires**

**Copyright de la notice :**

(c) Monuments historiques. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

**Date de rédaction de la notice :**

2001

**Cadre de l'étude :**

Recensement immeubles MH

**Typologie du dossier :**

Dossier de protection

## Désignation

**Dénomination de l'édifice :**

Château

**Titre courant :**

Château

## Localisation

**Localisation :**

Auvergne-Rhône-Alpes ; Ardèche (07) ; Vocance

**Précision sur la localisation :**

Anciennement région de : Rhône-Alpes

**Références cadastrales :**

A 291

## Historique

**Siècle de la campagne principale de construction :**

15e siècle, 16e siècle

## Description

## Protection

**Nature de la protection de l'édifice :**

Inscrit MH

**Date et niveau de protection de l'édifice :**

1986/05/20 : inscrit MH

**Précision sur la protection de l'édifice :**

Château (cad. A 291) : inscription par arrêté du 20 mai 1986

**Nature de l'acte de protection :**

Arrêté

**Intérêt de l'édifice :**

A signaler

## Statut juridique

**Statut juridique du propriétaire :**

Propriété privée

## Références documentaires

**Copyright de la notice :**

(c) Monuments historiques. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du



## À propos de la notice

**Référence de la notice :**

PA00116867

**Nom de la base :**

Patrimoine architectural (Mérimée)

**Date de versement de la notice :**

1993-12-03

**Date de la dernière modification de la notice :**

2022-12-09

**Copyright de la notice :**

(c) Monuments historiques. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

**Contactez-nous :**

Mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

## Voir aussi

Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

**Date de rédaction de la notice :**

1992

**Cadre de l'étude :**

Recensement immeubles MH

**Typologie du dossier :**

Dossier de protection

[https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH\\_S=PA00116867&type=simple](https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH_S=PA00116867&type=simple)